

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 19

Artikel: Lausanne, le 6 mai 1876
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 6 Mai 1876.

Depuis quand pleut-il ? jusqu'à quand pleuvra-t-il ?... Telle est la question que chacun s'adresse. Les esprits sont abattus sous l'influence d'un temps propre à broyer du noir à la pelle ; une seule chose a pu les mettre en éveil, l'élection de dimanche dernier, dont le résultat a étonné aussi bien la majorité que la minorité.

Et cependant si l'on examine calmement la situation, on est forcée d'admettre que des deux candidats en élection, l'un n'en est pas plus grand, ni l'autre plus petit. Il en est de même des partis politiques qui les ont mis en présence.

Mais ce qui a grandi, c'est le parti de la patrie vaudoise, et de cette vie si nécessaire aux cantons, quoi qu'on en dise ; c'est le parti qui doit se constituer toujours plus solidement en Suisse pour lutter d'une manière à la fois ferme et loyale contre les envahissements de la centralisation, tout en acceptant la marche d'un vrai progrès.

Je m'explique.

Le vote de dimanche dernier était une question de principes et non de personnalités, comme quelques-uns ont pu le croire : Au 19 avril, invités avec instance à un dîner où l'on nous servit une Constitution dont la sauce avait une saveur plus ou moins équivoque, nous acceptâmes, de guerre lasse, et plutôt par politesse que de gaieté de cœur.

Nous mangeâmes sans appétit ; la mastication se fit mal, le bol alimentaire fédéral tomba dans notre estomac comme un plomb, une boule indigeste, dont les funestes effets se renouvelaient chaque fois qu'on soumettait à notre approbation quelque loi contraire à notre régime habituel.

La manifestation politique éclatante de dimanche dernier n'était donc point une lutte entre MM. Céresole et Mayor-Vautier, entre le parti radical et le parti libéral, non, c'était un effort pour chasser la boule, c'était la fin d'une longue et pénible indigestion.



De la présence d'esprit.

Heureux ceux dont l'esprit, d'un pas égal et ferme, marche de front avec tous les événements critiques ou insignifiants de leur vie ! Combien n'en est-il pas, au contraire, chez lesquels il s'attarde, bayant aux

corneilles, et musant le long des sentiers, comme ces enfants flâneurs que leurs mères gourmandent, parce qu'ils traînent à la promenade. Rousseau, le grand Rousseau, était de ces derniers ; il se plaignait de n'avoir que ce qu'il appelait l'esprit de l'escalier, voulant dire par là qu'il ne trouvait la réplique qu'après avoir quitté le salon où il devait la donner. Il en est d'autres, hélas ! qui descendant trois étages et parcourent trois rues sans avoir rien trouvé du tout ; mais ne plaignons pas trop ceux-là... ils rentrent chez eux enchantés d'eux-mêmes, mangent bien, boivent sec, dorment d'autant et ne s'en portent que mieux ; l'enfant ne *traîne* pas, il n'a jamais suivi, voilà tout.

Tout le monde connaît l'histoire de ce pauvre diable que le farouche baron des Adrets voulait faire sauter du haut d'une tour et qui prit deux fois son élan pour revenir en arrière en se grattant l'oreille. Le baron lui ayant dit qu'il hésitait trop : « Je vous » le donne en quatre, » répondit-il, ce qui lui sauva la vie. A quoi lui eût-il servi, je vous le demande, de trouver sa réponse en route pour le précipice ? Elle eût été mille fois plus drôle encore, qu'il ne s'en fût pas moins assommé net au pied du mur.

Si la présence d'esprit peut sauver la vie et la réputation de ceux qui la possèdent, comme nous venons de le voir, il est peu de circonstances où elle soit plus indispensable que dans les examens ; tous ceux qui en ont subi savent à quel point cela est vrai. Je connais un homme très lettré, très instruit, qui, un jour ou l'autre, publiera quelque ouvrage historique ou économique, dont on peut proclamer d'avance le mérite, et qui, faute de calme, n'a jamais pu subir ses épreuves académiques. Van Grow, l'éminent jurisconsulte, qui devint une des récentes gloires de l'Université d'Heidelberg, perdit si bien la tête en passant sa thèse, qu'on lui refusa le bâton de docteur. Six mois après, la Faculté le lui offrait à titre honorifique, ensuite de la publication d'un ouvrage très remarquable.

De même on citerait tel avocat de notre pays, parvenu depuis au premier rang, auquel la timidité coupa littéralement la parole lors de sa première audience et qui, dans cette occurrence, prit son chapeau et se sauva, laissant le tribunal, le confrère et les plaideurs tout ébahis de cette nouvelle manière d'argumenter.

Pour en revenir aux examens, Nisard, historien